

République Française

**DEPARTEMENT
Des Alpes de Haute-Provence**

EXTRAIT DU REGISTRE

**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CORBIERES en PROVENCE**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération Présents : 15 Procurations : 0
Absents : 0

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Corbières-en-Provence s'est réuni, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude Castel, Maire**.

PRESENTS : Mmes AMIGONI A, CONSTANT M, INDRACT E, LAUGA C, LOMBINO S, PALLA O, ROUSSEAU C,
Mrs CASTEL JC, BLANCHARD S, CHERKANI A, CHEVALIER M,
FIGUIÈRE G, LAGAAY F, LAMAZÈRE G, PIERRISNARD P,
PROCURATIONS :

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : PALLA O

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10/04/26

République Française
Mairie de CORBIERES
Délibération publiée
et notifiée le : 20/04/2026

Délibération n°2026.26: Désignation des délégués à l'Association Syndicale du Canal de Manosque

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal, qu'à la suite du renouvellement général des conseillers municipaux, la commune doit procéder à la désignation des délégués à l'Association Syndicale du Canal de Manosque. Un délégué titulaire et suppléant doivent être désignés.

Monsieur le Maire propose : M. Mikaël CHEVALIER comme délégué titulaire et Mme Corinne LAUGA comme déléguée Suppléante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés (15 POUR), lors de la séance du 16/04/2026 :

- **DESIGNE** en tant que délégués de la commune

**Mikaël CHEVALIER, Titulaire
Corinne LAUGA, Suppléante**

Fait et délibéré en séance ce jour, et mois et an que dessus.



LE MAIRE

JEAN-CLAUDE CASTEL